

Pouvoir d'emprunt

avec un devoir très particulier que je m'opposerai à ce pouvoir d'emprunt, parce qu'on a la preuve actuellement que le gouvernement conduit le pays dans une faillite sans précédent.

Également, monsieur le Président, comment ne pas reprocher au gouvernement son refus de protéger au moins les secteurs vulnérables, lorsque le pays a à faire face à de hauts taux d'intérêt? On se souvient qu'on avait particulièrement tenté d'aider les propriétaires et ceux qui voulaient s'acheter une maison par une formule qui nous était très spéciale, mais qui nous aurait permis de traverser la crise avec moins de difficulté. Je répète que le laisser-aller et le manque d'intérêt du gouvernement vis-à-vis des secteurs traditionnels comme la chaussure, le vêtement, l'agriculture, qui ont également subi et connu des difficultés énormes avec cette politique des taux d'intérêt élevés sans une aide suffisante, et incidemment la petite et moyenne entreprise également a connu le refus du gouvernement de relancer la construction lorsque c'était le temps de le faire, ont créé des milliers de chômeurs.

Le ministre des Finances nous disait il y a cinq mois, lors de sa nomination comme ministre des Finances, je crois, que nous pouvions faire des projections très positives. Et en quelques mois, il se rend compte que lui-même, après les erreurs de son prédécesseur, il doit également reconnaître que ses évaluations sont d'une fausseté quasi incroyable et que le déficit, on parle d'un déficit de 30 milliards de dollars pour l'an prochain, et hier, je pense, à la télévision, le ministre des Finances ne rejetait pas l'idée que ce déficit de 30 milliards de dollars allait peut-être dépasser 30 milliards de dollars. On comprendra, monsieur le Président, que les Canadiens sont scandalisés lorsqu'ils entendent de telles déclarations, et qu'ils sont convaincus également que ce gouvernement a perdu tout contrôle sur l'administration de ce pays. Le ministre des Finances dit qu'il existe un domaine particulièrement que nous n'avions pas prévu. Après avoir favorisé des politiques pour une augmentation du nombre des chômeurs, il dit qu'il existe également des remboursements des revenus de taxes qui n'aboutiront pas cette année dans les coffres du gouvernement.

Le ministre des Finances semble avoir oublié qu'en favorisant la création de 2 millions de chômeurs, le pays n'allait pas maintenir ses revenus de taxes. Il est clair, monsieur le Président, qu'en favorisant un taux de chômage aussi élevé nous allions perdre des revenus. Et le ministre des Finances semble nous dire qu'il avait oublié que les revenus seraient moindres par rapport au taux de chômage que nous connaissons actuellement. Cela prouve donc de façon très particulière et très spéciale que le ministre fait preuve d'incompétence, comme ses prédécesseurs.

Alors étant donné les circonstances, il était entendu que si nous allions favoriser un taux de chômage aussi excessif, les revenus allaient diminuer. Il était clair aussi que ces chômeurs qui coûtent énormément d'argent et qui deviennent une main-d'œuvre non productive allaient coûter également beaucoup d'argent.

Le choix du gouvernement dans le domaine du pétrole démontre également une faillite monumentale au sujet des investissements qu'il a dû faire et des pertes d'emplois qu'il a causées. Alors pour toutes ces raisons, monsieur le Président, je ne pense pas que nous puissions approuver cette mesure, même si le gouvernement nous dit qu'il le faut bien, il nous

faut bien des crédits pour administrer ce pays. Le gouvernement fait la preuve depuis 15 ans que plus il a d'argent à administrer, plus il administre mal cet argent.

En même temps, le ministre ne se rendait pas compte, lorsqu'on a voulu favoriser et créer délibérément près de 2 millions de chômeurs, qu'on allait diminuer, bien sûr, le pouvoir d'achat de l'ensemble des citoyens. Donc le pouvoir d'achat étant réduit, c'est effectivement l'industrie canadienne qui finalement en paie le coût.

Alors je me demande vraiment quelle sorte d'exercice ces ministres des Finances depuis les 15 dernières années ont pu faire pour ne pas se rendre compte que l'absence de crédits à la recherche était un facteur vital pour l'avenir du Canada. De plus les choix qu'ils ont faits ont été mauvais; l'intervention de l'État et la concurrence directe à l'entreprise privée également nous coûtent énormément cher. Et aujourd'hui on nous dit encore une fois qu'il faut prêter 19 milliards de dollars, parce qu'il faut payer pour les erreurs.

J'écouterai le député de Lac-Saint-Jean (M. Gimaiel) ce matin qui disait: On a un pays merveilleux, nous devons partager nos efforts et nos énergies pour aider tous les Canadiens. On demande aux Canadiens actuellement de s'endetter, et on est en train d'hypothéquer tous les enfants du Canada pour des années à venir, et on nous demande de partager les erreurs qu'a commises le gouvernement. Nous disons non à cela, et je pense que nous n'avons pas le choix de dire autre chose à un gouvernement qui a fait preuve d'une aussi grande incompétence et qui conduit actuellement le pays à la faillite. On le sent depuis trois ou quatre ans particulièrement, et on voudrait prolonger l'agonie de cette faillite qui effectivement sera de plus en plus coûteuse.

Pour toutes ces raisons, monsieur le Président, nous ne souscrivons sûrement pas à un vote de confiance envers le ministre des Finances qui, lui-même, par ses actions, a perdu actuellement la confiance de la majorité des Canadiens. Et nous ne souscrivons pas non plus à la proposition qui nous est faite pour permettre au gouvernement de continuer à dépenser l'argent des Canadiens comme il le fait actuellement, de façon aussi maladroite.

Il est donc clair que ce gouvernement a perdu complètement le contrôle de l'administration de ce pays, il est clair qu'il ne mérite plus la confiance des Canadiens, et finalement il est clair qu'il ne mérite pas la nôtre.

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le Président, on sait très bien de quelles façons la Chambre a l'habitude de pourvoir à ses dépenses et à ses besoins d'argent. Il y a le budget dans lequel le ministre des Finances (M. Lalonde) expose les moyens qu'il compte prendre pour recueillir ces fonds, et les cahiers budgétaires dans les diverses formes qu'on leur connaît à l'heure actuelle, qui expliquent le programme de dépenses du gouvernement. On voit donc que 60 p. 100 de l'ensemble des dépenses du gouvernement sont prévues par la loi, et que en dehors des mesures modificatives, un gouvernement ne dispose d'aucun moyen de changer quoi que ce soit à ces dépenses, voire les réduire.

Mais nous discutons aujourd'hui, et cela vous semblera quelque peu théorique, de la troisième méthode du financement du gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir d'emprunt. De toute